



Note d'éducation permanente
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)
N° 2012-12, novembre 2012
www.ftu.be/ep

Les médias numériques au service de la citoyenneté

Des outils privilégiés pour une participation citoyenne « augmentée » ?

Depuis quelques années, le rôle des médias numériques – en particulier celui d'internet – dans la transformation des formes de démocratie et de participation citoyenne constitue un débat en vogue. Fortes de leur succès, les notions de « participation citoyenne », de « e-démocratie » et/ou de « citoyenneté numérique » sont utilisées tout azimut sans que leur sens ne soit toujours clairement défini et leurs enjeux unanimement partagés. Cet article propose de mieux cerner les enjeux de ce débat actuel ainsi que les contours de ces notions. Il est issu d'une étude réalisée à la demande de TechnofuturTIC pour la Région Wallonne en 2011.

Personne ne le contestera, la diffusion des outils interactifs et collaboratifs dits du Web 2.0, comme Facebook, Twitter, Youtube par exemple, donne aux débats publics une dimension inédite : celle de permettre à tous les internautes « ordinaires » de s'exprimer sur la toile et de prendre ainsi la parole en public. Autrement dit, le Web dans sa version 2.0 a permis de démocratiser l'expression publique en rendant visibles des manières plus libérées de s'exprimer. Qu'elles soient drôles ou sarcastiques, intimes ou poétiques, émotionnelles ou rationnelles, ces nouvelles façons de parler sur la toile ont en commun de ne pas se soucier des exigences imposées par le format habituel de l'expression à caractère public, comme la neutralité du ton par exemple. L'arrivée de ces formes nouvelles de prises de parole a ainsi conduit à ce que l'on appelle l'élargissement de l'espace public traditionnel (Cardon, 2010).

DEUX ENJEUX MAJEURS

Ce phénomène d'élargissement de l'espace public soulève des questions importantes liées à une redistribution des rôles et du pouvoir, non seulement entre gouvernants et gouvernés, mais aussi plus largement entre les

professionnels de l'information, comme les journalistes, d'une part, et les amateurs, auteurs de propos en tout genre, d'autre part.

C'est d'abord autour de la question politique que les débats se sont focalisés. L'entrée de la démocratie dans l'ère numérique est vite apparue comme une voie prometteuse, non pour renverser radicalement la relation entre élus et citoyens, mais du moins pour revoir le « rapport de forces » traditionnel.

Il est vrai que les récents outils du Web 2.0 offrent des possibilités inédites en termes de redistribution des rôles : tous les citoyens peuvent désormais échanger de façon plus rapide et personnalisée avec les pouvoirs publics, ils peuvent discuter, critiquer les politiques publiques et voire même parfois co-participer à leur élaboration. L'amélioration potentielle de la qualité de ce dialogue grâce aux technologies numériques pourrait ainsi donner davantage de transparence à la gouvernance, ce qui renforcerait sa légitimité, et la confiance envers les élus et les institutions.

Toutefois, ce renouvellement potentiel de l'engagement « citoyen », facilité par les outils numériques, ne se limite pas seulement à la sphère politique. Il a trait aussi à la vie sociale en général. On l'a dit, « n'importe qui » peut aujourd'hui s'exprimer sur la toile. Cette diversité des formes d'expression et d'échanges mène souvent à une superposition des discussions d'ordre privé et public. Ce « mélange » de genres peut faire apparaître des types inédits de convivialité et de solidarité, qui prennent appui sur les outils numériques pour se rendre visibles. Ainsi voit-on naître à l'échelle des quartiers des actions collectives citoyennes autour ou grâce au numérique. De telles initiatives font émerger une dynamique d'échanges de connaissances et/ou de valeurs communes, ce qui renforce la cohésion sociale sur un territoire donné.

PARTICIPATION CITOYENNE ET PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE : QUELLE DIFFÉRENCE ?

A la lumière de ces enjeux, il est dès lors utile de bien distinguer la participation citoyenne de celle plus strictement démocratique.

Liée, à l'origine, à l'implication dans la sphère politique, la notion de participation citoyenne a progressivement évolué pour s'étendre, de manière plus large, à l'engagement des citoyens dans une action collective d'intérêt général qui améliore le « vivre ensemble » entre les citoyens eux-mêmes et/ou entre eux et les acteurs locaux (i.e. associations, collectifs) au sein d'un territoire.

Qu'il s'agisse de se porter volontaire dans une association, de se mobiliser lors d'une manifestation sociale ou de soutenir le folklore local, toute implication dans une activité collective d'intérêt général est un acte de participation citoyenne ; elle dépasse ainsi largement celle liée à la sphère politique et signifie participer à l'amélioration du « vivre ensemble » en société.

La participation démocratique constitue, quant à elle, la dimension politique de la participation citoyenne. Elle concerne l'implication des citoyens dans les débats et les actions, qui sont traditionnellement du ressort des élus, et cela notamment à travers les mécanismes de la démocratie participative (panels citoyens, conseils de quartiers, budgets participatifs, etc.). La particularité de ce mécanisme est d'associer les « savoirs d'expérience » des citoyens ordinaires aux « compétences » des experts politiques lors des processus de décision.

La démocratie participative peut se manifester dans divers champs de la société et à différents échelons du pouvoir. C'est toutefois au niveau local que ces dispositifs sont les plus vivants, du fait de la proximité avec les citoyens. En Belgique, comme dans les autres pays européens, la démocratie est avant tout représentative – les citoyens sont représentés par les élus. Les dispositifs de participation sont donc souvent consultatifs et ne remplacent pas les outils traditionnels de démocratie en place ; ils agissent de façon complémentaire. Ainsi, les deux formes de démocratie – représentative et

participative – se renforcent mutuellement afin de rendre en quelque sorte les citoyens et les élus co-responsables de la Cité et de ce qu’il s’y passe (Decoster, 2002).

ET LA « E-CITOYENNETÉ » DANS TOUT ÇA ?

On entend alors par « e-citoyenneté » ou « citoyenneté numérique » l’ensemble des activités menées par le biais des technologies numériques, qui facilitent les pratiques existantes ou créent de nouvelles pratiques dans le champ de la « participation citoyenne » au sens large du terme. Autrement dit, cette notion renvoie à l’idée selon laquelle les réseaux numériques sont susceptibles de développer voire de renforcer la participation des citoyens à la vie sociale en général, à la vie politique en particulier. Si on veut affiner un peu, la notion de « e-démocratie » renvoie alors, en particulier, à l’usage des technologies numériques dans le cadre d’activités politiques ou en lien direct avec le débat public tandis que celle de « e-citoyenneté » se réfère aux activités plus larges d’expression, d’implication et/ou d’échanges citoyens.

QUID DE LA PARTICIPATION À L’HEURE DU TOUT « PARTICIPATIF » ?

À l’heure de l’engouement pour le « tout participatif », une phrase, un mot, même un simple clic « j’aime », bref toute manifestation, aussi infime qu’elle soit, sur la toile est vite considérée, de manière un peu abusive, comme un acte de participation citoyenne. Un des accueils actuel est de faire un amalgame un peu rapide entre des degrés différents de participation sur le Web, qui ont, en fait, des implications très inégales en termes d’engagement citoyen.

Il s’agit donc de distinguer différents niveaux de participation des citoyens aux débats publics. On en retient trois, avec Thierry Vedel (2003) : informer et diffuser l’information constitue le premier niveau ; consulter et débattre des propositions, choix, décisions à prendre est le second niveau ; délibérer et co-décider constitue le troisième et dernier niveau, lors duquel les citoyens sont reconnus comme des acteurs à part entière du processus décisionnel. Les outils numériques sont dès lors censés supporter voire amplifier ces différents niveaux de participation et, en particulier, le degré le plus abouti de l’engagement citoyen aux affaires de la Cité.

UN ZOOM SUR LE TERRAIN

Si l’imaginaire collectif place beaucoup d’espoir dans le potentiel des outils numériques à remodeler les formes actuelles de la démocratie et de la participation citoyenne, force est toutefois de constater qu’en Belgique francophone, il existe encore peu d’initiatives à ce jour sur le terrain, qui saisissent pleinement les opportunités qu’offrent ces outils en termes d’échange, d’interactivité et de coproduction de savoirs et de services au sein d’un même territoire. C’est en tout cas l’une des conclusions majeures d’une récente étude menée par la Fondation Travail-Université pour la Région Wallonne (Brotcorne, 2012).

Selon cette étude, la plupart des initiatives dans ce domaine relèvent davantage d’expérimentations récentes que de dispositifs pérennes. Le degré de participation reste faible ; la majorité des initiatives initiées par les pouvoirs locaux ou régionaux se limitent à la diffusion d’informations et à quelques échanges avec et/ou entre les citoyens, mais aucun n’offre de réels outils numériques de démocratie participative, qui « augmenteraient » la participation démocratique des citoyens. Rien ne vient donc conforter l’hypothèse d’un certain nombre de discours, prêtant des effets vertueux à la « e-démocratie », en termes d’engouement et de mobilisation – à moins que les espoirs n’aient été exagérés.

En revanche, malgré le constat d’ensemble relativement décevant, l’étude pointe la posture innovante de quelques associations d’éducation permanente en termes d’e-citoyenneté. Qu’il s’agisse d’améliorer l’image d’un quartier, de valoriser le tissu associatif local ou d’entraider des

personnes en situation de précarité, la plupart des dispositifs analysés prennent appui sur les outils numériques pour renforcer l'implication citoyenne, y compris celle des personnes les plus éloignées du numérique, et consolider les liens sociaux entre les membres d'une localité ou d'un quartier.

Par exemple, le projet Dazibao vise à utiliser le blog avec les demandeurs d'asile en attente dans les centres ouverts de la Croix Rouge, comme outil d'interpellation de la société civile. Mené par l'asbl le Monde des Possibles en collaboration avec le Cripel, ce projet a pour objectif d'inscrire l'atelier d'apprentissage à l'usage de ce média dans le cadre plus large d'une formation d'éducation permanente visant au développement d'une citoyenneté active en Belgique.

Corsaires Tv est une WebTV créée en 2011 par l'asbl les Corsaires. Elle propose un magazine mensuel sur les initiatives citoyennes qui émergent des quartiers populaires à Bruxelles, en particulier celui de Cureghem à Anderlecht. Son originalité : elle est participative et a pour ambition de développer un outil d'information alternatif en collaboration directe avec les usagers des associations locales et des habitants de ces quartiers. C'est donc un outil entièrement développé pour eux et par eux dans le cadre d'ateliers d'éducation permanente.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Outils les groupes sociaux les plus vulnérables à l'engagement citoyen et les accompagner pour leur donner les moyens d'agir dans l'espace public par le biais des outils numériques : tel est bien le cœur de la démarche d'émancipation individuelle et collective prônée par ces associations, qui semblent avoir saisi tout le sens de leur usage dans le travail d'éducation permanente.

Pour réussir la mise en place d'un nouveau dispositif de participation démocratique et citoyenne supporté par des outils numériques, il s'agit bien entendu d'abord de bien distinguer la fin des moyens ; il est essentiel avant toute chose d'avoir une vision claire des objectifs démocratiques au service desquels ces outils sont mis en place. Une analyse préalable des besoins dans le cadre du contexte local peut s'avérer pertinente pour mettre en évidence le potentiel de développement de la démocratie numérique ainsi que ses freins éventuels, comme notamment le manque d'expertise TIC des acteurs locaux. Il est alors utile d'accompagner de façon appropriée une montée en compétence des divers acteurs locaux protagonistes de projets dans ce domaine.

Par ailleurs, si la présentation des « bonnes pratiques » menées dans ce domaine par d'autres collectivités territoriales ou collectifs citoyens est un bon moyen à l'entame du projet pour fédérer les acteurs autour de ce type d'initiative, il est toutefois essentiel de lancer ensuite une démarche d'expérimentation ancrée dans le territoire, qui s'appuie sur les ressources et les expertises du terrain local. C'est avec le tissu associatif local et les citoyens qu'il faut chercher à faire émerger, sur base d'exemples d'initiatives réussies ailleurs, un dispositif de participation citoyenne via les TIC, adéquat et pérenne pour le territoire. Ceci impose de relever un défi majeur qui est moins technologique que culturel : celui de générer une nouvelle posture de travail davantage basée sur la coopération et la co-production de savoirs et de services.

Périne BROTCORNE

D'après une étude réalisée en 2011 à la demande de TechnofuturTIC pour le compte de la Région Wallonne et un article paru dans « L'esperluette », n° 72, juin 2012.

RÉFÉRENCES

- Brotcorne Périne (2012), *Les outils numériques au service d'une participation citoyenne et démocratique augmentée*, rapport réalisé pour TechnofuturTIC à la demande du Gouvernement wallon.
- Cardon Dominique (2010), *La démocratie Internet : promesses et limites*, Seuil, Paris.
- Decoster Dominique-Paule (Ed.) (2002), *Gouvernance locale, développement local et participation citoyenne*, ULB-IGEAT.
- Védel Thierry (2003), *L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions*, dans Pascal Perrineau (dir.), *Le Désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 235

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à gvalenduc@ftu-namur.org.

FTU – Association pour une Fondation Travail-Université

Rue de l'Arsenal, 5 – 5000 Namur
 +32-81-725122

Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles
 +32-2-2463851

Site éducation permanente : www.ftu.be/ep

Site recherche : www.ftu-namur.org

Éditeur responsable : Pierre Georis



Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles